

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Calendrier

Clôture des inscriptions Dimanche 9 avril (minuit)

Envoi des convocations Au plus tard le lundi 17 avril

Concours Mardi 16 mai

Constitution du dossier de candidature

- Un curriculum vitae
- Un enregistrement vidéo d'une durée maximale de 5 minutes. Il sera transmis par un lien internet pouvant être visionné sans identifiant ni mot de passe.
(exemple : vidéo YouTube non répertoriée)
- Une lettre de motivation en français, contenant les prétentions salariales du candidat.
- Une lettre de recommandation d'une personnalité musicale reconnue.

Le dossier devra être envoyé complet en une seule fois, au plus tard le dimanche 9 avril 2023 par mail auprès de la régie du chœur de l'Opéra national du Capitole :
regie.choeur@capitole.toulouse.fr

Convocations

Les résultats des présélections et les convocations au concours seront envoyés au plus tard le lundi 17 avril. Les candidats retenus devront alors confirmer leur participation avant le samedi 22 avril pour recevoir les partitions du concours au format pdf.

Déroulement des épreuves

Premier tour : épreuve solo

- À partir de 9h, accueil des candidats dans les locaux de répétition du Chœur.
3 rue Roquelaine, Toulouse (métro ligne B, station Jeanne d'Arc)
- À 10h, début de l'épreuve. Environ 10 minutes de temps de passage par candidat.
 - Une pièce pianistique au choix du candidat d'une durée maximum de 3 minutes.
 - Ouverture des *Noces de Figaro* de Mozart.
 - Un déchiffrage avec chanteur avec mise en loge de 10 minutes.

Le jury délibère à l'issue du 1^{er} tour et communique la liste des candidats retenus pour le 2^e tour.

Deuxième tour : épreuves avec chœur

- À partir de 13h30, accueil des candidats dans les locaux de répétition du Chœur.
- À 14h, début de l'épreuve. Environ 25 minutes de temps de passage par candidat.
 - Direction d'une leçon parmi 2 extraits imposés avec un pupitre du Chœur en déchiffrage. Durée 20 minutes.
 - Mozart, *Requiem*
 - Bizet, *Les Pêcheurs de perles*
 - Accompagnement d'un ensemble parmi les extraits imposés avec chœur tutti sous la direction du chef de chœur. Le candidat devra donner ou chanter les répliques solistes. Durée environ 5 minutes.
 - Boito, *Mefistofele*

Entretien

À l'issue des épreuves et délibérations, les candidats retenus seront conviés à un entretien avec le jury. La constitution du jury sera communiquée avec l'envoi des partitions.

Contact et informations

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez écrire à la régie du Chœur de l'Opéra national du Capitole : regie.choeur@capitole.toulouse.fr